

FEDOM



Groupe de travail LODEOM

DÉBUT

31/12/2025

FIN

30/12/2028

DURÉE

2 ans

RÉUNIONS

4

MISSION DE L'INSTANCE

- Assurer le suivi des dispositifs d'aide économique issus de la LODEOM (exonérations de charges, aides à l'investissement...)
- Veiller au maintien et à l'amélioration des mécanismes de soutien aux entreprises ultramarines - Formuler des propositions lors des révisions législatives et budgétaires - Alerter sur les risques de remise en cause des dispositifs existants

ENJEUX

La LODEOM (Loi pour le Développement Économique des Outre-Mer) constitue le socle législatif des dispositifs d'aide au développement économique des territoires ultramarins. Ce groupe de travail assure le suivi et la défense de ces dispositifs essentiels pour les entreprises.

VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

ENGAGEMENTS

- Participer aux réunions (visio et/ou présentiel) de la Commission LODÉOM de la FEDOM.

PROFIL RECHERCHÉ

Être adhérent MEDEF Guyane. Chef d'entreprise bénéficiant ou ayant bénéficié des dispositifs LODEOM. Connaissance des mécanismes d'exonérations et d'aides au développement économique ultramarin. Capacité à témoigner de l'impact concret de ces dispositifs sur l'activité des entreprises. Engagement à défendre ces dispositifs dans les instances nationales.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV